

Six ans après . . .

Un prêtre attend dans l'antichambre du directeur de la prison. C'est la troisième fois qu'il revient.

Deux fois déjà, il a demandé vainement à voir un prisonnier au secret depuis plusieurs jours. Cette fois, il est pourvu d'une lettre de recommandation, obtenue en haut lieu.

« — Monsieur l'abbé, lui est-il répondu, voici un laisser-passer; mais cinq minutes seulement, derrière les grilles et en présence de deux gardiens. » Et, après avoir traversé une enfilade de corridors, passé je ne sais combien de portes, croisé au moins vingt gardiens armés jusqu'aux dents, il est introduit dans la cellule du prisonnier qu'il a demandé.

Un jeune homme de dix-huit ans environ est assis sur un escabeau. Il a été arrêté après un crime horrible. Afin de voler quelques cents francs, il a tué une pauvre vieille qui ne lui avait fait que du bien.

Les cheveux blonds, les yeux bleus, il a dans le regard quelque chose de froid et de dur comme l'acier.

« Mon enfant, me reconnaissez-vous? » — dit l'abbé. — Et dans ces mots, sans qu'il y ait pensé d'avance, son âme de prêtre crie tout ce qu'elle a eu d'amour, d'espérances, de sollicitudes, d'angoisses, de prières, puis de désillusions et de regrets navrants à cause de celui qui est là sur cet escabeau, le visage impassible, répondant à peine quelque paroles banales, bientôt interrompues par ces mots d'un des gardiens : « Monsieur l'abbé, le temps de la visite est écoulé . . . »

* * *

Le surlendemain, le jeune assassin comparait devant la cour d'assises. Les débats furent longs et passionnés. Seules, la jeunesse de l'accusé et l'honorabilité de sa famille purent être relevées comme circonstances atténuantes.

Les jurés furent cléments.

Il ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité.

Et tandis que les gardes municipaux ramenaient le prisonnier dans sa cellule, une femme du peuple, blanchie avant l'âge, brisée d'émotions, levait vers le grand Christ du prétoire ses yeux qui ne pouvaient plus pleurer et disait tout bas : « Mon Dieu, vous vous êtes vengé justement : je n'avais pas le droit de vous refuser mon enfant ! »